

Se faire
respecter

COMITÉ
SANTÉ
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT

BILAN DU MANDAT 2009 - 2012

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

fneeq 
CSM

TABLE DES MATIÈRES

1	MANDAT	5
2	COMPOSITION DU COMITÉ	5
3	BILAN DES ACTIVITÉS	5
	■ ■ Implication et formation	5
	■ ■ Environnement	6
	■ ■ Adoption d'une politique favorisant la réduction des GES	6
	■ ■ Mesure de l'empreinte écologique et compensation des GES	7
	■ ■ Politique d'approvisionnement responsable	7
	■ ■ Dîner-causerie en environnement	7
4	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	8
	■ ■ Création d'une session de formation : inspection de notre lieu de travail	8
	■ ■ Santé mentale	8
	■ ■ Harcèlement psychologique	9
	■ ■ Qualité de l'air intérieur (QAI)	9
5	PERSPECTIVES	9
	■ ■ Santé mentale et organisation du travail	9
	■ ■ Sécurité au travail	10
	■ ■ Environnement	10

1 LE MANDAT

Traditionnellement, le comité joue un rôle d'appui, de formation et d'information auprès des syndicats principalement sur les matières relevant de la santé et de la sécurité au travail. Il doit favoriser le développement de la prévention en milieu de travail et agir à titre de rôle-conseil pour les instances fédérales. Depuis que le conseil fédéral de juin 2005 a donné comme mandat au comité de préparer *une politique environnementale qui offre un cadre de référence et d'intervention sur la question, constituée d'orientations adaptables*, l'environnement est devenu partie intégrante des travaux du comité.

2 COMPOSITION DU COMITÉ

Au congrès de juin 2009, **Louis Normand** (Cégep de Trois-Rivières) et **Martine Thibault** (Cégep de Trois-Rivières), tous deux en provenance du regroupement cégep et **Kathryne Savard** (École secondaire Saint-Joseph) en provenance du regroupement privé, ont été élus au comité santé-sécurité-environnement. **Norman Thibault** a été le conseiller syndical affecté au dossier. **Marie Blais**, vice-présidente, a assumé la responsabilité politique du comité.

3 BILAN DES ACTIVITÉS

■ ■ Implication et formation

Durant ce mandat, la FNEEQ s'implique très activement dans différentes activités initiées par la CSN en matière de santé et sécurité au travail.

Depuis deux ans, la FNEEQ participe à la semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail de la CSN. En 2010, avec l'aide du conseil central, de Lanaudière, des responsables de la santé et sécurité de la FNEEQ et de la FEESP ont rencontré les différents syndicats du cégep de Joliette. Cette année, trois syndicats ont participé à cette activité. Au cégep Lionel-Groulx, avec l'aide du conseil central des Laurentides, il y a eu la tenue d'un kiosque et lors d'un dîner, échange entre les différents syndicats et les responsables de la FNEEQ, de la FEESP et du

conseil central. Au cégep de Maisonneuve, Yves de Repentigny, de la FNEEQ et Denise Boucher, 3^e vice-présidente de la CSN, ont rencontré l'exécutif du cégep des professeurs de Maisonneuve sur les bons coups du comité santé et sécurité. Francis Lagacé, 2^e vice-président du CCMM a participé au kiosque tenu par les divers syndicats de l'Université de Montréal.

La FNEEQ a aussi participé à l'organisation de la rencontre Bilan et Perspectives en santé et sécurité au travail (CSN) qui a eu lieu en novembre dernier. Lors de notre atelier fédératif, Mme Suzanne Chantal, professeur à l'Université Laval, a exposé comment les pressions à la performance peuvent engendrer un environnement malsain.

Au printemps dernier, la CSST a annoncé des changements à la loi de la santé et sécurité au travail. La fédération avec l'aide de son comité SSE a participé activement à ces débats notamment lors du conseil confédéral de la rentrée.

Le 18 mars 2010, certains membres du comité ont assisté à un colloque organisé par la CSN sur l'élaboration d'une PAR (Politique d'approvisionnement responsable). Cette journée a outillé le comité pour rédiger et mettre en place la Politique FNEEQ en 2011.

■ ■ Environnement

Dans la foulée de la politique-cadre en environnement adoptée au conseil fédéral des 27 et 28 novembre 2008, le comité SSE a préparé diverses propositions favorisant la réduction des gaz à effet de serre et le développement durable.

■ ■ Adoption d'une politique favorisant la réduction des GES

Ainsi, lors du conseil fédéral tenu en novembre 2009, la FNEEQ a adopté une politique de remboursement des déplacements favorisant le covoiturage et l'utilisation du transport en commun. Par cette politique, la fédération cherche à réduire les gaz à effet de serre. Cependant, suite à un avis de l'Agence du revenu du Canada, les mesures incitatives prévues à la politique ne pouvant être appliquées sans être imposées, cette politique a été ajustée (décembre 2011). Les mesures incitatives favorisant le covoiturage et le transport en commun sont maintenues, mais elles seront transformées en Écopoints.

■ ■ Mesure de l’empreinte écologique et compensation des GES

Au conseil fédéral de juin 2011, afin de neutraliser ses émissions de gaz à effet de serre (GES) émises lors d’une instance, la Fédération a décidé de mesurer son empreinte écologique et de compenser ses émissions de GES par la plantation d’arbres. La FNEEQ a choisi un projet de recherche initié par la Chaire Eco-conseil de l’UQAC, Carbone Boréal. Ce programme plante des arbres dans le nord du Québec dans des zones fragiles où la forêt ne se régénère pas et est protégée de toute exploitation forestière.

■ ■ Politique d’approvisionnement responsable

À ce même conseil, en juin 2011, la fédération a adopté une politique d’approvisionnement responsable (PAR). Cette politique, inspirée de la PAR CSN, vise à acquérir des produits et services respectant les conditions de travail des travailleuses et travailleurs et à favoriser des pratiques éco-efficientes, notamment l’achat local.

■ ■ Dîner-causerie en environnement

Lors d’un dîner-causerie tenu lors du conseil tenu en décembre 2011, les membres de comités locaux des différents syndicats présents ont échangé sur leurs façons de faire, leurs bons coups dans leur établissement en matière d’environnement (tri des déchets, transport gratuit ou à tarif réduit pour les étudiants, vélos en libre-service,...). En conclusion de cette rencontre, les membres ont demandé que la FNEEQ réfléchisse quant aux différentes certifications offertes en environnement. De plus, ils souhaitent que la FNEEQ tienne une journée de réflexion sur le thème d’un autre modèle de développement. Ils se questionnent notamment sur la philosophie de « croissance à tout prix » comme mode de développement viable.

4 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

■ ■ Création d'une session de formation : inspection de notre lieu de travail

Le comité santé et sécurité de la FNEEQ a élaboré et offert à l'automne 2010 une session de formation traitant de l'inspection de notre lieu de travail. Lors de cette session, le comité, avec l'aide de notre conseiller syndical, a choisi de mettre en lumière les articles et les obligations du Règlement sur la santé et la sécurité au travail pertinents au milieu de l'éducation. Le comité voulait fournir les connaissances et les outils nécessaires (notamment une grille d'inspection) à nos militants pour qu'ils puissent vérifier la conformité de leur milieu de travail.

Au conseil fédéral de juin 2011, lors d'un dîner-causerie, les membres ont identifié divers dossiers prioritaires : on s'inquiète des dangers reliés au maniement des machines et des outils, au rangement des produits dangereux dans les labos et aux procédures d'urgence lorsqu'il y a des incidents causés par notamment certains étudiants violents.

■ ■ Santé mentale

Les préoccupations concernant la santé psychologique en milieu de travail se révèlent toujours très présentes. Lors de ce même dîner (juin 2011), plusieurs problématiques ont été soulevées par les membres présents : comment aborder la prévention et l'organisation du travail ? Les pressions à la performance peuvent-elles affecter le climat de travail ? Comment différents problèmes de santé mentale, d'épuisement professionnel et de harcèlement se présentent-ils en milieu de travail ?

Le comité a donné, lors de précédents mandats, deux sessions de formation (niveau I et niveau II) en santé mentale et organisation du travail. Il serait nécessaire de « rafraîchir » chez nos membres les connaissances et les habiletés acquises lors de ces sessions.

Le comité veut revisiter cette session de formation en travaillant plus spécifiquement sur les facteurs de risque dans l'organisation du travail qui engendrent des problèmes de santé mentale.

■ ■ Harcèlement psychologique

Le harcèlement psychologique est considéré comme un dossier extrêmement complexe pour les syndicats. Plusieurs demandent une révision des politiques pour contrer le harcèlement psychologique en milieu de travail. Plusieurs soulignent des problèmes dans leur application. En effet, la complexité des procédures décourage les membres et certains patrons n'en connaissent même pas les modalités.

■ ■ Qualité de l'air intérieur (QAI)

Le travail syndical portant sur la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les établissements d'enseignement est partie prenante des batailles menées sur le plan de l'amélioration du milieu de vie au travail. Il faut continuer à offrir aux enseignantes et aux enseignants l'information et l'expertise technique reliées à leur environnement matériel. La tentation de faire des économies dans ce secteur s'avère toujours présente. Nous devons rester vigilants. Aussi, les visites des membres du comité dans les établissements d'enseignement sont un moyen de contact privilégié avec les membres des syndicats, mais aussi avec les étudiantes et les étudiants. Une visite était prévue notamment au Cégep Maisonneuve en février 2012. Cependant, la grève étudiante n'a pas permis une telle rencontre.

5 PERSPECTIVES

■ ■ Santé mentale et organisation du travail

Les membres sont unanimes : la santé psychologique dans nos milieux reste le problème numéro un. Il nous semble important et urgent de revisiter la session de formation traitant des problèmes de santé mentale en travaillant plus spécifiquement sur les facteurs de risque dans l'organisation du travail qui engendrent des problèmes de santé mentale. Comme le soulignait Louise St-Arnaud lors du dernier Bilan et Perspectives en santé et sécurité (CSN), il faudrait envisager d'adopter des PAO (programme d'aide aux organisations) plutôt que de miser uniquement sur l'individu quand vient le temps, par exemple, d'effectuer un retour au travail après un congé pour problème de santé mentale.

Le harcèlement psychologique est également considéré comme un dossier extrêmement important et complexe pour les syndicats. Il y a des problèmes dans l'application des politiques et plusieurs demandent une révision des politiques contre le harcèlement psychologique. Il faudrait également amorcer une réflexion quant à la révision de notre propre politique.

Le comité réitère la demande de faire reconnaître par la CSST, les problèmes de santé mentale en milieu de travail.

■ ■ Sécurité au travail

À la suite de la session de formation traitant de l'inspection des lieux de travail, force a été de constater que les besoins d'évaluation des milieux étaient réels. Avant de redonner cette session de formation, il faudra intégrer quelques notions de base de QAI. En vue d'une meilleure prise en charge de la santé et sécurité par nos membres de comités locaux, il serait aussi intéressant d'insister sur le travail en comité paritaire.

En opérant, sur demande, des tests de qualité de l'air dans les établissements d'enseignement, en rencontrant les responsables ou les membres des comités locaux, en offrant du support pour régler les problématiques dans les milieux de travail (la semaine en santé et sécurité peut servir d'exemple), les membres du comité FNEEQ cherchent à redynamiser l'action syndicale en santé-sécurité et surtout préparer nos membres à faire face aux changements à la loi sur la SST.

■ ■ Environnement

Lors du présent mandat, la FNEEQ a cherché à réduire concrètement ses émissions de GES, en adoptant diverses politiques favorisant le développement durable. Il faudra maintenant évaluer les impacts des ajustements apportés à la politique de déplacements. Il faudra aussi concrétiser la politique d'achat responsable et le principe de mesurer notre empreinte écologique et de compenser nos émissions de GES par la plantation d'arbres (Carbone Boréal). Il serait important de rendre plus visibles les bons coups de la FNEEQ et des syndicats en matière d'environnement.

Depuis l'adoption de la politique-cadre, lors des congrès et du dîner-causerie, un constat s'impose : les actes individuels ne suffisent pas ! Notre modèle de développement est questionné. On nous demande d'examiner des alternatives, de pousser plus loin la réflexion sur un autre modèle de développement.

Que ce soit en matière de santé et sécurité au travail ou en matière d'environnement, la fédération devra tenir compte de l'importance de ces enjeux.